Litige contre bouygues telecom

Par juana

bonjour,je voudrais un conseil car j'ai un litige contre bouygues, car cela faisait plus de 10 ans que j'etais chez eux ,j'ai eu beaucoup de problemes avec mes portables ,mes ordinateurs ramaient tout le temps et la tele il y avait tout le temps des coupures ,je les ai appele plusieurs fois ,ils m'ont promis des monts et merveille pendant a peu pret 6 mois ,c'etait la galere ,un technicien est venu et il m'a dit que ca ne marcherer jamais bien tant que j'aurais pas la fibre ,ils m'ont promis la fibre pendant 6 mois et elle n'est toujours pas la ,en decembre 2021 je leurs telephone a nouveau et la ,ils me font une offre moi croyant que c'etait un geste commercial et la ils m'ont reangage sans rien me dire et ils me demandent 228 euros euros car j'ai resilie =en janvier car ca ne marchait toujours pas ,ils ont mis ca en societe de recouvrement qui me menace d'un huissier ,je voudrais savoir qu'est ce que je risque ou, est ce que je dois payer ,j'ai envoye une lettre recommande avec AR mais pour le moment je n'ai pas eu de reponse merci pour votre reponse ,cordialement

---
Par osram

Bonjour,

Personne n'engagera des poursuites judiciaires pour cette somme.

Par contre vous allez être harcelée par une société de recouvrement, puis par un huissier.

Personne ne pourra vous saisir tant qu'il n'y aura pas de décision de justice, alors n'écoutez pas les menaces, ne répondez pas, ne reconnaissez rien et surtout ne versez pas le moindre centime.

Lorsque cette facture aura 12 mois, cette dette sera prescrite.

Par juana

rebonjour,merci beaucoup pour votre reponse c'est tres gentil de votre part ,donc c'est sur que je ne risque rien ,parce que moi j'ai peur je n'ai jamais eu aucun probleme avant ,merci beaucoup ,cordialement

---
Par osram

C'est certain, vous aurez des menaces sans suite.

Si vous doutez de ma réponse, posez votre question sur cet autre forum et vous verrez..

https://droit-finances.commentcamarche.com/forum/consommation-11

Par juana

merci beaucoup pour votre reponse

Par osram

Surtout, ignorez les menaces et ne répondez pas.